



Syndicat Mixte pour la Collecte  
et le Traitement des Eaux Usées  
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française  
Département VAL D'OISE  
**SICTEUB**

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19/01/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	27	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 19 Janvier à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SPECQ André, Premier Vice-Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 11/01/2023.

**Présents** : M. POIRIER Henri, M. GAUBOUR Jacques, M. GAL Olivier, M. HERVIN Claude, M. HADDAD Edmond, M. ROCHER Nicolas, M. WROBLEWSKI Didier, M. DUFUMIER Dominique, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. MONNEINS François, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. MOREL Cyril, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. MOULA Nicolas, M. BARBIER Jean-Michel, M. CAZIEUX Jean-Marie

Suppléant(s) : M. GAL Olivier (de M. THERRY Eric), M. HERVIN Claude (de M. DUCLOS Jean-Noël), M. HADDAD Edmond (de M. FAUVIN Patrick), M. ROCHER Nicolas (de M. PIN Daniel), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric)

Absent(s) excusés : M. DESSE Daniel, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, Mme POLLET Clarisse, M. THERRY Eric M. DESHAYES François,

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. COLLOBER Ernest, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Emmanuel

**A été nommé(e) secrétaire** : M. POIRIER Henri

2023-009 – Autorisation donnée au Président pour signer le procès-verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers de la commune de Lamorlaye au SICTEUB dans le cadre du transfert de la compétence

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** la délibération n° 2022-027 du 27 Juin 2022 portant modification des statuts du SICTEUB suite à l'adhésion des communes de Lamorlaye et d'Epinay Champlatreux au 1er Janvier 2023

**Vu** la délibération de la commune de Lamorlaye n°56 du 15 Décembre 2021 concernant l'accord de principe sur l'adhésion de la commune au SICTEUB

**Considérant** que la commune de Lamorlaye a transféré sa compétence assainissement au SICTEUB au 1<sup>er</sup> Janvier 2023. Ce transfert de compétence entraine une mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers de la commune au syndicat.

**Considérant** qu'il convient d'acter cette mise à disposition au sein d'un procès-verbal. Ce procès-verbal, dresse un inventaire technique et comptable des immobilisations mises à disposition par la commune.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le Président ou son représentant à :**

- **SIGNER** avec la commune de Lamorlaye le procès-verbal de la mise à disposition des biens mobilier et immobiliers dans le cadre du transfert de la compétence assainissement
- **SIGNER** tout document nécessaire à la mise en œuvre de la délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
A Asnières sur Oise, le 23/01/2023  
Le Président

